

4370368 Canada Inc.
5592, rue Ferrier
Mont-Royal (Québec) H4P 1M2

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR PUBLICATION IMMÉDIATE**

RÉORGANISATION INTERNE DES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES PAR ANDREW LUTFY

**NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ AUX AGENCES DE TRANSMISSION AMÉRICAINES
NI ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS**

MONTREAL, le 19 décembre 2025 – 4370368 Canada Inc. (l'« **Actionnaire principal** ») annonce que dans le cadre d'une réorganisation interne (la « **Réorganisation** ») mise en œuvre le 18 décembre 2025, 92 615 622 Actions à droit de vote multiple de Groupe Dynamite Inc. (la « **Société** ») détenues précédemment par des sociétés de portefeuille sous contrôle commun, à savoir 16084583 Canada Inc., 16084729 Canada Inc., 16084737 Canada Inc., 16084893 Canada Inc., 16084915 Canada Inc., 16084940 Canada Inc., 16086349 Canada Inc. et 16084800 Canada Inc. (collectivement, les « **Sociétés de portefeuille visées par la réorganisation** »), sont devenues la propriété de l'Actionnaire principal, contrôlé indirectement par M. Andrew Lutfy.

La Réorganisation consistait en des transferts d'Actions à droit de vote multiple entre des entités sous contrôle commun et n'a entraîné aucun changement pour ce qui est de la propriété effective ultime des Actions à droit de vote multiple et du risque financier y afférent. Il n'y a eu aucun changement dans le nombre total d'Actions à droit de vote multiple détenues en propriété véritable ou sur lesquelles une emprise est exercée par M. Lutfy.

Immédiatement avant la Réorganisation, l'Actionnaire principal n'était propriétaire d'aucune Action à droit de vote multiple. Après la Réorganisation, l'Actionnaire principal était directement propriétaire de 92 615 622 Actions à droit de vote multiple, représentant un pourcentage de participation de 100 % dans les Actions à droit de vote multiple. À la suite de la Réorganisation, les Sociétés de portefeuille visées par la réorganisation ne détiennent plus aucune Action à droit de vote multiple.

La Réorganisation a eu lieu dans le cours normal des activités. Selon divers facteurs, y compris, sans limitation, les conditions du marché, la conjoncture économique et sectorielle générale, la situation commerciale et financière de la Société et tout autre facteur qu'il juge pertinent, M. Lutfy peut prendre à l'égard de son investissement dans la Société les mesures qu'il juge appropriées, y compris, sans limitation, acquérir, exercer, convertir, échanger, vendre, placer auprès d'investisseurs ou aliéner par ailleurs des titres de la Société ou des titres pouvant être exercés, convertis ou échangés pour obtenir des titres de la Société, sous réserve de la législation applicable, des statuts de la Société, de la convention relative aux droits des investisseurs et de la convention de protection, qui sont décrits dans la déclaration selon le système d'alerte (la « **Déclaration** ») qui doit être produite à l'égard de la Réorganisation.

Certaines étapes de la Réorganisation ont été réalisées sous le régime de la dispense de l'application des règles sur les offres publiques de rachat prévue au paragraphe 4.2 du *Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat*, car (i) l'acquisition n'a pas été effectuée auprès de plus de cinq (5) personnes, (ii) l'offre n'a pas été faite à l'ensemble des actionnaires et (iii) la contrepartie versée n'était pas supérieure à 115 % de la juste valeur marchande des actions acquises.

Le siège social de la Société est situé au 5592, rue Ferrier, Mont-Royal (Québec) H4P 1M2.

On peut obtenir un exemplaire de la Déclaration en communiquant avec Lisa Guerrero, au 514-733-3962 (poste 330), ou à l'adresse lguerrera@dynamite.ca.